

Mesn! l'infos!

>>> Informations municipales - septembre 2018

Le mot du Maire

Madame, monsieur,
chers Mesnilois, chers amis,

J'ai été amené devant un non-respect flagrant des règles existantes de priorité descente/montée à changer les règles de circulation dans le secteur de la Poste. En effet, la loi impose au maire d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune



et notamment de veiller à la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques (art. 2212-2 du code général des collectivités territoriales). Il dispose, pour cela, d'un pouvoir de police général. Je n'ignore pas que l'interdiction de descendre jusqu'à la rue de Claye à partir de la place de la Poste provoquera des gênes et des perturbations pour les Mesnilois et particulièrement pour les riverains. Je compte donc sur la compréhension de chacun pour respecter le sens de circulation de ce secteur dans les meilleures conditions de sécurité.

Avant la fin de l'année, la police municipale sera chargée de faire respecter les arrêtés du maire et le code de la route sur le territoire communal, pour le bien-être et la sécurité de tous. Les vacances sont terminées. Le travail des uns et des autres va reprendre. Pour vos élus, l'activité n'a pas cessé pendant la période estivale. Nous avons la chance et le privilège de conserver une école maternelle et primaire avec des effectifs quasi réguliers et équilibrés, grâce à la politique d'accueil que nous avons, tout en respectant les autorisations scolaires. C'est pour moi une fierté et un gage d'avenir pour notre école et notre village.

Outre la sécurité et l'entretien permanent des voiries et structures, la commune privilégie aussi l'accueil et le bien-être de ses enfants et continue à œuvrer pour sa jeunesse.

Hélas, j'ai pu encore constater l'année dernière que les parents ne respectent absolument pas les règles élémentaires de sécurité (stationnement illicite et désordonné, rodéo sur place, enfants "déchargés" sans surveillance, ...).

Les places ne manquent pas, encore faudrait-il ne pas hésiter parfois à faire quelques pas !

Je souhaite à tous une très bonne rentrée et vous assure de l'investissement de l'équipe municipale pour continuer à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre en sécurité.

Alain Aubry

Maire du Mesnil-Amelot
Vice-Président à la CARPF

Bonne rentrée !

Mairie > 2 rue du Chapeau > 77990 Le Mesnil-Amelot > 01 60 03 51 18 > www.lemesnilamelot.fr > email : mairie@lemesnilamelot.fr

A noter dans vos agendas

lundi 3 septembre

Rentrée des classes, école Saint-Exupéry

4, 5 et 6 septembre

Voyage des seniors offert par la municipalité, en Alsace

vendredi 7 septembre

Date limite pour les inscriptions Pierre et Vacances

les vendredis 7, 14, 21 et 28 septembre

Collecte des déchets verts, à sortir la veille au soir

samedi 8 septembre

9h/12h et de 14h/17h. Inscriptions guitare
salle Maurice Droy.

samedi 8 septembre

18h30 - Messe + baptêmes, église Saint-Martin

samedi 15 septembre

20h/21h30 - Concert Gospel, église Saint-Martin

dimanche 16 septembre

14h/17h - les organistes de l'association AROEHM assurent une permanence au clavier de l'orgue, église Saint-Martin

samedi 22 septembre

19h - Repas des associations, salle Maurice Droy

dimanche 30 septembre

Date limite pour participer au jeu de l'été Mesnilois n°17

mardi 16 octobre

Collecte des gros volumes, à sortir la veille au soir

Santé

Prochains dons du sang

- **Juilly, 6 octobre**, de 9h30 à 13h, salle polyvalente, 12 rue Pierre Loyer

- **Dammartin en Goële, 10 octobre**, de 15h à 19h - Gymnase Alexis Vastine, avenue de l'Europe.

- **Moussy le Neuf, 13 octobre**, de 9h30 à 13h30, salle du Chêne, 12 rue Cléret

- **Oissery, 29 octobre**, de 15h à 19h30, salle polyvalente, rue Jean des Barres



Informations administratives

Les permanences Finances publiques sont réactivées à l'automne

Des permanences concernant l'avis d'imposition de l'impôt sur le revenu (échéance au 15 septembre), les taxes foncières (échéance au 15 octobre) et la taxe d'habitation (échéance au 15 novembre) sont ouvertes, sans rendez-vous, aux contribuables. Elles seront assurées par deux agents du service des impôts des particuliers de Meaux.

Elles se dérouleront aux jours, horaires et lieu suivants :

- le vendredi 7 septembre 2018

- le vendredi 5 octobre 2018

- le vendredi 9 novembre 2018

de 9h30 à 12h et 13h30 à 16h dans le bâtiment Louis Lumière, place des Prieurs à Dammartin-en-Goële.

Ces permanences sont consacrées aux renseignements. Aucun paiement ne sera accepté.

D'autres solutions demeurent accessibles :

- 24h/24h, 7J/7J, le site www.impots.gouv.fr permet aux usagers, à travers leur compte fiscal personnel, de consulter leurs documents antérieurs et/ou payer leurs impôts sans quitter leur domicile.

- Pendant et en dehors de ces permanences, les usagers continuent bien entendu d'être accueillis au service des impôts des particuliers de Meaux :

Cité administrative du Mont Thabor

21 Place de l'Europe - 77337 - Meaux cedex

Jours et heures d'ouverture : Lun/Mer/Ven: 8h30 à 12h - 13h30 à 16h - Mar/Jeu: 8h30 à 12h.

Le paiement dématérialisé (adhésion au prélèvement mensuel, à l'échéance ou paiement ponctuel à partir d'impots.gouv.fr) est obligatoire pour toute somme due supérieure à 1 000 € (contre 2 000 € l'année dernière).

Appel aux jeunes lauréats

Les jeunes Mesnilois ayant obtenu un brevet des collèges, CAP, Bac ou BTS sont invités à se présenter à l'accueil de la mairie, munis de leurs justificatifs (relevé de notes ou diplôme, pièce d'identité, taxe d'habitation et RIB) afin de se voir récompensés d'une prime de 250€ ou 300€ selon le niveau de l'examen obtenu.

Associations

Retrouvez le **planning complet des associations mesniloises** avec leurs horaires et contacts dans le Mesnilois n° 17-été 2018.

La reprise des **ateliers théâtre** aura lieu le 12 septembre à la salle Maurice Droy.

La municipalité et le comité des fêtes vous proposent la **fête de la bière** samedi 13 octobre à 19h30, salle Maurice Droy. Dîner dansant avec un orchestre bavarois. Choucroute garnie et bière à volonté. 25€/personne. Réservations au 01 60 03 51 18.

Concert

Dans le cadre des journées du patrimoine, la municipalité vous propose un **concert Gospel** à 5 voix, samedi 15 septembre à 20h en l'église Saint-Martin. Entrée gratuite.

Les organistes de l'**association AROEHM** assurent une permanence et démonstration de l'orgue dimanche 16 septembre de 14h à 17h.

Emploi/formation

Souriez vous êtes servis SARL

recherche un(e) aide-ménager(e) - CDI - Temps partiel/complet. Le ou la candidate devra avoir une expérience professionnelle dans le secteur du service à la personne/nettoyage de locaux d'entreprise/pressing... Et il/elle devra posséder les qualités suivantes : autonomie, assiduité, organisation, discrétion et sociabilité. De plus il/elle devra impérativement être à l'aise avec les animaux de compagnie. Permis B et véhicule fonctionnel exigés.

Les interventions se feront dans les communes autour de Dammartin-en-Goële. SMIC + frais km (selon convention collective)

Contact : M. MARCHAND Alexandre

E-mail : souriez77@gmail.com

Tél. 06 35 36 67 51

En cas d'urgence

Commissariat de Villeparisis : 01 60 21 36 50

SAMU : 15

Pompiers : 18 (112 depuis un portable)

Emplacements défibrillateurs :

- accueil de la mairie
- groupe scolaire St Exupéry
- accueil de loisirs les Moussaillons
- gymnase
- salle polyvalente Maurice Droy
- vestiaire foot

Pharmacie de garde : téléphonez au commissariat de Villeparisis au 01 60 21 36 50

n° pratiques

Infirmières du Mesnil-Amelot : 07 88 46 44 67

Cabinet ostéopathe : 01 60 35 57 24

Don du sang : www.donusang.net

Urgences eau : 0 977 408 408

Urgences sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Urgences enedis (ex ERDF) : 09 72 67 50 77

Collecte déchets ménagers (Sigidurs) : 0 800 735 736

Permanence Rodrigue Kokouendo 06 40 93 89 20